



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE  
 Agglomération d'Annecy - Fier et Usse  
 Pays de Cruseilles - Pays de Faverges  
 Pays de Fribourg - Rive Gauche - La Tournette

Annecy (Annecy-le-Vieux), le 2 octobre 2017

**Monsieur le Président**  
 Communauté de Communes Usse et Rhône  
 Pôle Urbanisme - Aménagement du Territoire  
 35, Place de l'église  
 74 270 FRANGY

Réf : SMBA : 1952/1017  
 Affaire suivie par : Emmanuel MOURY  
 ☎ 04.50.27.80.77  
 emmanuel.moury@scot-bassin-annecien.fr

**REÇU LE**  
**- 6 OCT. 2017**  
**C<sup>té</sup> de C<sup>nes</sup> Usse et Rhône**

Affaire suivie par : M. Sébastien ALCAIX

**Objet : observations sur le projet de SCoT Usse et Rhône**

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis, dans un courrier reçu le 16 août dernier, le dossier pour arrêt du projet de SCoT Usse et Rhône.

Après un examen des différents documents du dossier, je vous informe que le syndicat mixte du SCoT du bassin annecien n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Antoine de MENTHON

